

Ref : CA2018/24

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 06 AVRIL 2018

**DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 28 FÉVRIER 2018 ET DU 16 MARS 2018**

➔ Le **CONSEIL D'ADMINISTRATION** de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du **06 avril 2018** réuni sous la présidence de Madame Hélène VELASCO-GRACIET,

*Vu le code de l'éducation, et notamment son article L.712-2,
Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,*

➤ *Après en avoir délibéré,*

➔ **APPROUVE les procès-verbaux du conseil d'administration du 28 février 2018 et du 16 mars 2018 (cf. deux documents en pièces ci-jointes).**

Délibéré par le conseil d'administration, à Pessac, le 06 avril 2018.

Nombre de membres présents	25
Nombre de membres représentés	11
Nombre d'abstentions	6
Nombre de suffrages exprimés	30
Nombre de votes pour	30
Nombre de votes contre	0

La Présidente,

Signé

Hélène VELASCO-GRACIET.

Publié le : 17/05/2018

Transmis au Recteur Chancelier des Universités d'Aquitaine le : 27/04/2018